

Image not found or type unknown



Succesion pour rembourser crédit souscrit en couple

Par **bvsbertrand**, le **13/02/2012** à **11:25**

Bonjour, Suite à une succession j'ai touché une certaine somme d'argent. Je voulais savoir si je pouvais m'en servir pour rembourser un crédit immobilier souscrit avec ma femme ? ET surtout en cas de divorce (on es jamais trop prévoyant) est ce je pourrais "récupérer" ce que j'ai apporté en plus ?